



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**



10 juin 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le dix juin deux-mille-treize (10 juin 2013) à dix-neuf heures trente (19 h 30) à laquelle sont présents et forment quorum :

MME La conseillère Nadia Masse
MM. Le conseiller Robert Bergeron
Le conseiller Patrice Charette
Le conseiller Claude Labonté
Le conseiller Michel Lefebvre
Le conseiller Claude Nantel

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

1. PRÉSENCES ET RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil étant tous présents, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation, conformément aux dispositions de l'article 157 du *Code municipal du Québec*.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19 h 30.

3. RÉS. 151.06.2013 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Claude Labonté
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
10 JUIN 2013
À 19 H 30**

ORDRE DU JOUR

- 1. Présences et renonciation à l'avis de convocation**
- 2. Ouverture de la séance**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**



4. Administration, finances et ressources humaines

4.1 Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2013;

5. Période de questions et réponses

6. Levée de la séance

4.1 RÉS. 152.06.2013 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2013

Il est PROPOSÉ par le conseiller Michel Lefebvre
APPUYÉ par le conseiller Robert Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De présenter une demande d'aide financière pour l'année 2013 pour l'amélioration du réseau routier local pour les travaux identifiés ci-dessous :

Réfection du pavage (ajout d'agrégats et pose d'asphalte) sur une section du boul. Curé-Labelle (section anciennement située sur le chemin Nantel), ainsi que sur le chemin Nantel, pour un coût total d'environ 100 000 \$ plus les taxes.

La présente résolution annule et remplace la résolution numéro 027.02.2013 adoptée le 18 février 2013.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucun citoyen n'est présent.

6. RÉS. 153.06.2013 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Patrice Charette
APPUYÉ par la conseillère Nadia Masse
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 19 h 40.

Adoptée

_____(signature)_____
Gilbert Brassard
Maire

_____(signature)_____
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____(signature)_____
Gilbert Brassard
Maire